

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
MINISTRE DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU DEVELOPPEMENT
OFFICE NATIONAL DE LA STATISTIQUE

**INDICE HARMONISE
DES PRIX A LA CONSOMMATION
(I.H.P.C.)
NOUAKCHOTT – Juillet 2006**

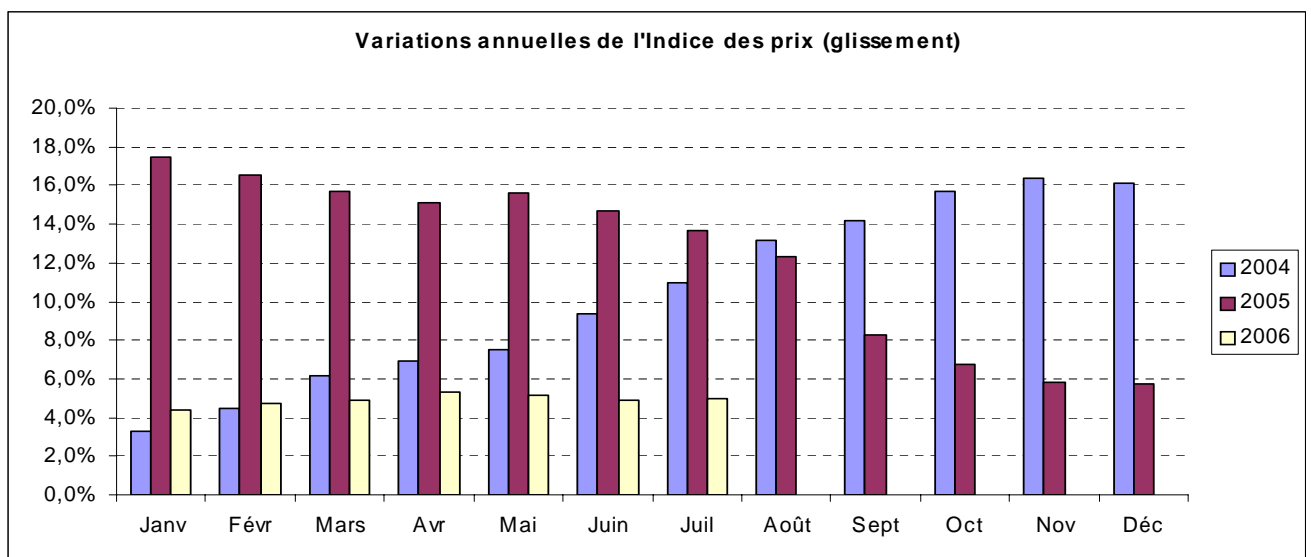
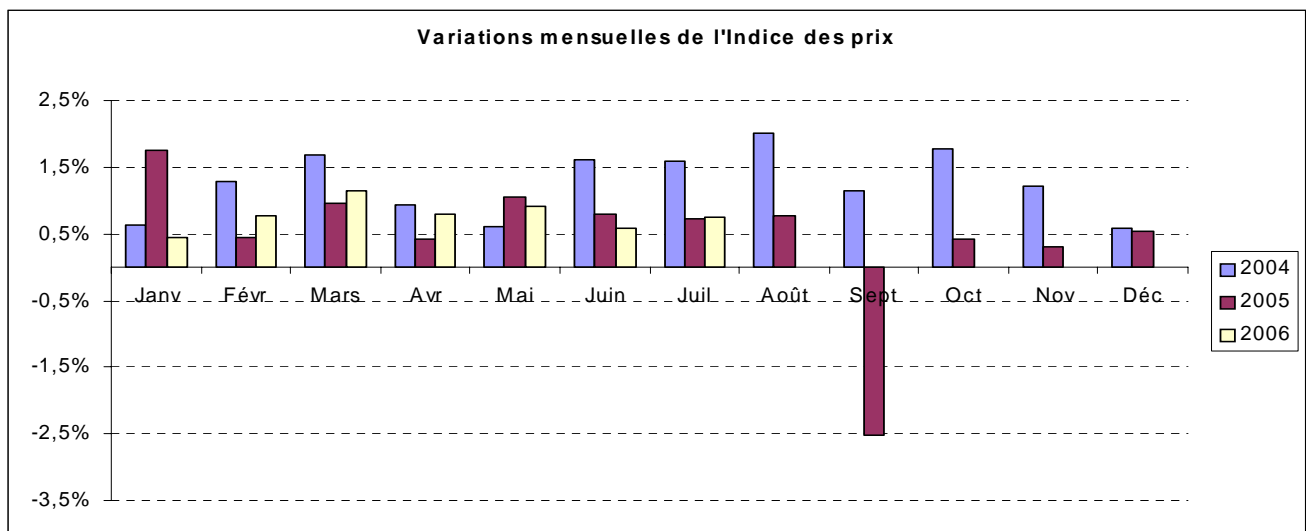
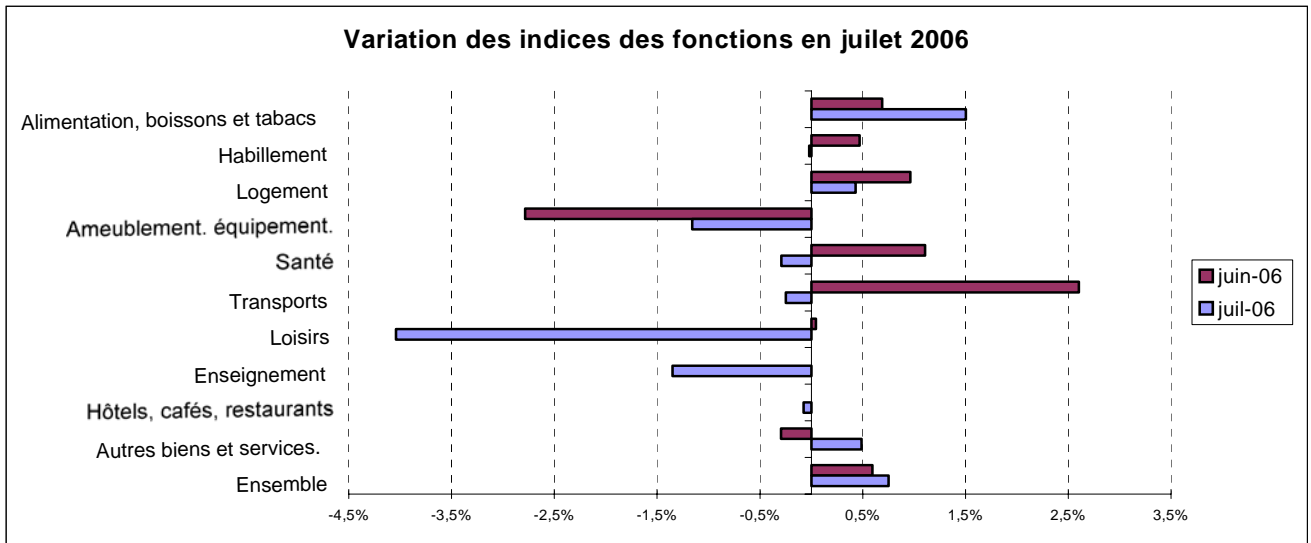
AVERTISSEMENT

L'Office National de la Statistique a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC). Cet indice est harmonisé car le même instrument de suivi de l'évolution des prix a été mis en place dans les Etats membres d'AFRISTAT (Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne). Cet indice a pour population de référence l'ensemble des ménages de l'agglomération de Nouakchott.

L'indice est publié au plus tard le 10 de chaque mois.

Code	Fonctions ❖ dont sous-groupes	Pondérations	Indices pour les mois de					Variation en % sur		
			Juillet 05	Avril 06	Mai 06	Juin 06	Juillet 06	1 mois	3 mois	12 mois
	INDICE GLOBAL	10 000	130,0	133,5	134,7	135,5	136,5	0,8	2,3	5,0
01	Produits alimentaires, boissons et tabac	5438	137,2	137,7	139,0	139,9	142,0	1,5	3,2	3,5
01101	❖ Pain et céréales	1456	144,6	143,1	143,8	143,8	145,4	1,1	1,6	0,6
01102	❖ Viande	1300	158,8	133,4	134,0	135,1	139,6	3,3	4,6	-12,1
01103	❖ Poissons	443	151,6	196,0	200,8	202,2	203,8	0,8	4,0	34,5
01104	❖ Lait, fromage et oeufs	526	133,9	133,3	139,5	139,7	142,8	2,2	7,1	6,7
01105	❖ Huiles et graisses	358	128,8	133,6	133,8	133,6	134,2	0,5	0,4	4,2
01107	❖ Légumes autres que pommes de terre et tubercules	438	91,2	100,5	98,7	99,6	101,8	2,3	1,3	11,6
01201	❖ Café, thé et autres végétaux pour tisanes	342	118,5	120,0	119,6	124,9	125,7	0,6	4,8	6,1
02	Articles d'habillement et articles chaussants	588	125,5	138,7	138,5	139,2	139,1	0,0	0,3	10,8
03	Logement, eau, électricité, gaz	1368	126,8	131,3	133,1	134,4	134,9	0,4	2,8	6,4
04	Ameublement, équipement ménager	628	146,2	150,1	148,7	144,6	142,9	-1,2	-4,8	-2,3
05	Santé	148	128,3	143,5	144,9	146,5	146,0	-0,3	1,7	13,8
06	Transports	1030	109,3	114,8	117,9	121,0	120,7	-0,2	5,1	10,4
07	Loisirs, spectacles et culture	158	113,4	111,1	111,3	111,3	106,8	-4,0	-3,9	-5,8
08	Enseignement	61	102,6	109,5	109,5	109,5	108,0	-1,3	-1,3	5,3
09	Hôtels, cafés, restaurants	176	124,8	136,1	136,1	136,1	136,0	-0,1	-0,1	9,0
10	Autres biens et services	405	92,1	106,3	106,8	106,5	107,0	0,5	0,6	16,2

Mois	Juil. 05	Août 05	Sept 05	Oct. 05	Nov. 05	Déc. 05	Jan. 06	Fév. 06	Mars 06	Avr. 06	Mai 06	Juin 06	Juil. 06
Indice	130,0	131,1	127,8	128,3	128,7	129,4	129,9	130,9	132,4	133,5	134,7	135,5	136,5
Variation en %	0,7	0,8	-2,5	0,4	0,3	0,5	0,4	0,8	1,2	0,8	0,9	0,6	0,8



INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION (IHPC) A NOUAKCHOTT
(Base 100 = Avril 2002 – Mars 2003)

Au terme du mois de juillet 2006, l'indice harmonisé des prix à la consommation des ménages a enregistré une hausse de 0,8% par rapport au mois précédent. En rythme annuel, calculé sur la base de la variation de l'indice mensuel moyen sur les 12 derniers mois, le taux d'inflation est de 6,1%.

En terme de glissement annuel, l'indice général a enregistré une augmentation de 5,0% conduisant ainsi à une hausse de 2,3% sur le dernier trimestre.

Certaines fonctions ont marqué des variations positives, contribuant ainsi à la hausse constatée pour ce mois. Il s'agit principalement des « produits alimentaires, boissons et tabacs » (+1,5%), « autres biens et services » (+0,5%) et « logement, eau, électricité, gaz » (+0,4%).

Pour l'alimentation, la hausse est due à l'augmentation des prix des sous-groupes, « viande » (+3,3%), « légumes autres que pommes de terre et tubercules » (+2,3%), « lait, fromage et oeufs » (+2,2%) et « pain et céréales » (+1,1%).

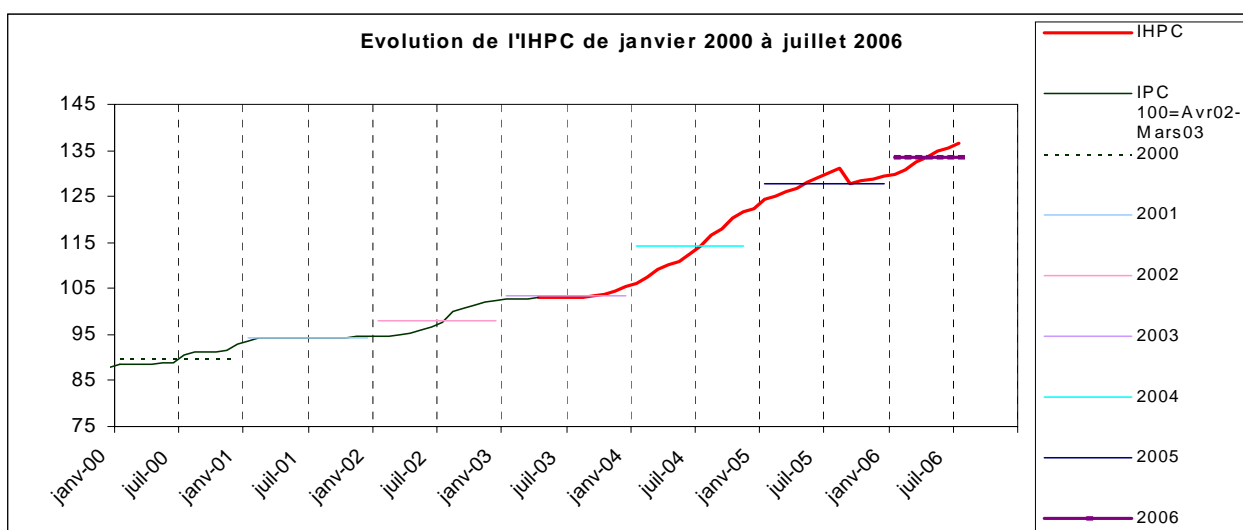
D'autres fonctions ont enregistré des baisses plus ou moins importantes en contribuant à l'amortissement de la hausse de l'indice global. C'est le cas des « ameublements et équipements ménagers » (-1,2%), « transports » (-0,2%) et « hôtels, cafés et restaurants » (-0,1%).

S'agissant de l'ameublement, la variation tire ses origines de la baisse des prix des sous-groupes « appareils de chauffage et de cuisine, réfrigérateurs, machines à laver et autres » (-3,8%) et « services pour l'habitation à l'exclusion des services domestiques » (-2,4%). On peut noter qu'au niveau du 1^{er} sous-groupe « appareils de chauffage et de cuisine, réfrigérateurs, machines à laver et autres », la baisse est liée plutôt au changement du produit initialement observé car le produit ayant disparu du marché a été remplacé par un produit similaire mais moins cher. Concernant la fonction « hôtels, cafés et restaurants », la baisse est liée à la diminution des prix au niveau du sous-groupe « services d'hébergement » (-6,6%).

Notons enfin que sur les douze derniers mois le sous-groupe « poisson » réalise toujours la plus forte variation de prix (+34,5%).

Variation annuelle (Moyenne 12 mois) du taux d'inflation (en %)

MOIS	Juil. 05	Août 05	Sept. 05	Oct. 05	Nov. 05	Déc. 05	Jan. 06	Fév. 06	Mars 06	Avr. 06	Mai 06	Juin 06	Juillet 06
Variation sur 12 mois	15,3	15,2	14,7	13,9	13,0	12,1	11,0	10,0	9,1	8,3	7,5	6,7	6,1



Prix moyens de quelques produits essentiels à Nouakchott

Unité : UM / kg

PRODUIT	juillet 2005	janvier 2006	février 2006	mars 2006	avril 2006	mai 2006	juin 2006	juillet 2006
Riz importé en vrac(kg)	196	204	219	204	209	213	219	218
Farine de blé (kg)	139	120	118	119	120	120	120	120
Couscous de blé importé (kg)	270	235	235	230	230	230	230	230
Viande bœuf avec os (kg)	952	850	859	850	855	850	850	860
Viande de chameau (kg)	1013	850	854	852	866	870	850	910
Sardinelle (kg)	280	355	335	375	389	407	414	419
Banane (kg)	292	284	375	341	307	301	298	359
Dattes locales (kg)	386	483	489	517	572	604	622	715
Tomates fraîche importée (kg)	240	247	239	232	207	215	213	235
Oignons (kg)	155	180	177	189	209	184	204	198
Eau (m3)	94	94	94	94	94	94	94	94
Electricité première tranche (kwh)	32	32	32	32	32	32	32	32
Gaz (bouteille de 12 kg)	2275	2225	2250	2250	2250	2250	2300	2275
Gas-oil (litre)	189	209	209	218	218	247	247	243

NOTE METHODOLOGIQUE

L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) de la Mauritanie est un indice de type Laspeyres qui couvre la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale. La population de référence est constituée de l'ensemble des ménages résidant dans la ville de Nouakchott.

Le panier de la ménagère comprend **361** variétés qui sont suivies dans **465** points de vente répartis sur l'ensemble de l'agglomération de Nouakchott. L'ensemble des types de points de vente sont concernés: marchés, échoppes dans la rue, boutiques, prestataires de services publics et privés, etc. Au total **3356** relevés de prix sont effectués chaque mois.

L'année de base de l'IHPC est la période avril 2002 – mars 2003 durant laquelle l'ensemble des produits ont été suivis.

Les pondérations de ce nouvel indice proviennent d'une enquête sur les dépenses des ménages réalisée en 2002 auprès de 1008 ménages de la capitale.

Les calculs des indices sont effectués à l'aide d'un logiciel informatique CHAPO (Calcul HARmonisé des Prix par Ordinateur) spécialement élaboré à cet effet.

Le raccordement avec l'indice base 100 en juillet 1985 est possible en utilisant le nouveau coefficient de raccordement 3,0636. Pour un mois donné, il suffit de diviser les anciens indices par ce coefficient pour les rendre comparables dans la nouvelle base.

La méthodologie utilisée est identique dans les autres Etats membres d'AFRISTAT ce qui donne à cet indice un niveau de comparabilité très fort avec ceux de ces pays.

Des compléments méthodologiques sont disponibles au niveau de l'ONS.

Office National de la Statistique, Tevragh-Zeina E-nord Nouakchott. B.P. 240 Nouakchott.

Tél. : (222) 525 30 70 Site : www.ons.mr

Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (12 n^{os} / an).

Contacts :

Directeur de Publication : Baba Ould Boumeiss

Directeur de Rédaction : Bâ Oumar Kalidou

Rédacteur de Publication : El Houssein Ould Mohamed Lemine

Distribution : Service des Prix.